

Elections professionnelles 2018 - Vade-mecum concernant la mise en œuvre du vote électronique par internet

27/08/2018

Ce vade-mecum se veut un guide concernant les principales étapes du processus électoral.

Il précise notamment les conditions de mise en œuvre du vote électronique par internet et garanties qui lui sont applicables. Un point est fait sur la préparation des opérations électorales (matériel électoral, Les bureaux de vote électronique (BVE)) ainsi que sur le déroulement des opérations électorales.